

ALTRAN TECHNOLOGIES
Société anonyme au capital de 87 900 132,50 euros
96, avenue Charles de Gaule – 92200 Neuilly-sur-Seine
702 012 956 RCS Nanterre

**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2017**

**QUATRIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prenant acte de l'approbation des résolutions précédentes et approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 823 825,28 €
Report à nouveau antérieur	106 251 860,23 €

Soit	137 075 685,51 €
Affectation :	
Dotation à la réserve légale	0 €
Report à nouveau du solde	137 075 685,51 €